



## COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUILLET 2013

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le mardi 2 juillet 2013, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Michel CHARPENAY à Michel BACCONNIER – Alain CACALY à David CICALA – Rahma KHADRAOUI à Grégory COIN – Fabienne ALPHONSINE à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE – Yannis BURGAT à Andrée LIGONNET – Florentine MASSE à Jean-Claude CANO

Absent excusé : Franck FERRANTE

Absents : Bénédicte KREBS – Véronique SORIANO – Grégory ESTREMS – Stéphane JEANNET – Isabelle BALLE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

**DELIB 2013.07.08 15**

**OBJET : Rétribution d'artistes intervenant pour les animations patrimoniales**

Monsieur Christophe Casadei, Adjoint à la culture et au patrimoine, explique qu'il est nécessaire de recruter sous le statut d'intermittents du spectacle certains intervenants des animations patrimoniales.

Il est proposé le recrutement des artistes suivants :

Denise Vanderhaeghe	Yan Lombard	objet	date
350€ charges employeur comprises		Balade contée – JEP	Samedi 14 septembre - JEP
260€ charges employeur comprises		Animation pédagogique « une journée au Moyen-âge »	À la demande
400€ charges employeur comprises	300€ charges employeur comprises	Spectacle en duo	Dimanche 15 septembre - JEP

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE la nécessité de recruter des intervenants pour les animations patrimoniales**
- **APPROUVE le montant des rétributions fixées comme ci-dessus.**

**A l'unanimité.**

St-Quentin-Fallavier, le 10 juillet 2013.

Publication et transmission en sous-préfecture le 11 JUIL. 2013

Le Maire,

Michel BACCONNIER